

ÉDITION
SPÉCIALE



FRANCOISE VATRÉ « PARLER D'UN
TABOU, C'EST LE TRANSGRESSER »

AMOUR ET SEXUALITÉ POUR TOUS !

R 20000 - 001 - F: 1,00€



RETOUR SUR UNE
SEMAINE EXCLUSIVE

MARCEL NUSS

« JURIQUEMENT, JE SUIS
VU COMME UN
PROXENETE BENEVOLE »



GENEVIÈVE

MARGNETTI :
RENCONTRE AU
PLANNING FAMILIAL



JUDITH AREGGER

« L'AMOUR N'EST PAS
QUE LA LEVRETTE »



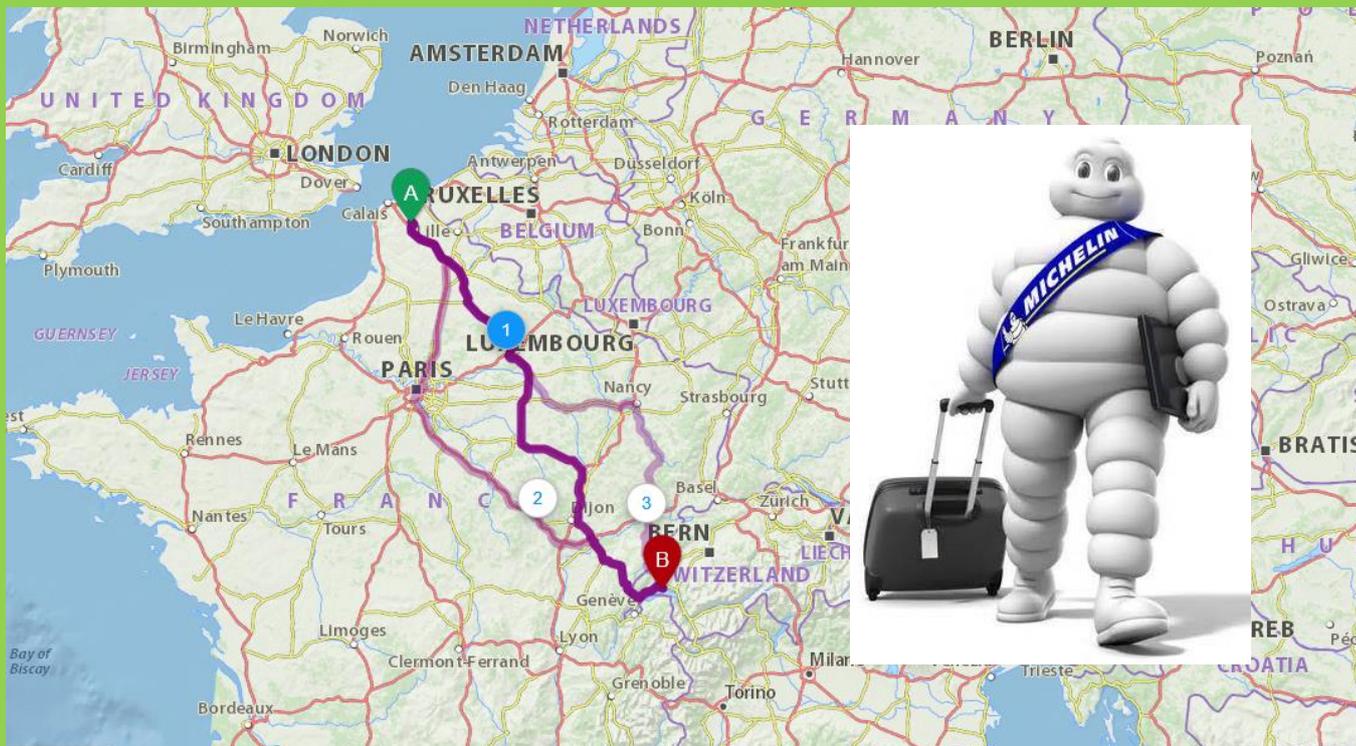


Tout est bon à lire, mais pas forcément dans l'ordre des pages ! C'est pourquoi, nous vous laissons le choix de commencer par la fin si vous le souhaitez et terminer par le début. Voici donc un sommaire qui pourra vous être utile si vous êtes perdu :

S O M M A I R E

 En route pour la Suisse !	Pg 3
 Comment se passe une semaine d'enquête ?	Pg 4
 Le petit toit de notre équipe.	Pg 5
 Françoise Vatré : Une fabuleuse rencontre pleine de générosité.	Pg 6
 L'interview de la semaine : Marcel Nuss.	Pg 11
 Retour sur une rencontre exclusive avec Geneviève Margnetti.	Pg 13
 Judith Aregger : Retour sur une incroyable rencontre !	Pg 16
 Nos professionnels donnent leurs avis.	Pg 18
 L'avis de nos enquêteurs.	Pg 19
 Comprenons le sexe !	Pg 21
 Correction du jeu.	Pg 22

En route pour la Suisse !



Le 30 mai 2016 vers 8h45, l'équipe de reportage constituée de Lefebvre Claire, Hurtrel Jihane, Vasselle Marion et Merlen Quentin, a quitté la France, direction la Suisse ! Mr Michelin leur a indiqué la route ainsi que les dépenses nécessaires pour la partie transport. En effet, dans cette partie, il faut prendre en compte l'essence mais aussi les péages, la vignette autoroutière obligatoire pour pouvoir prendre l'autoroute dans ce pays ainsi que les parkings.

C'est la somme totale qui a été utilisée pour la partie transport.

331.37€



Nos enquêteurs sont partis cinq jours jusqu'au 03 juin 2016 inclus pour étudier la thématique de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Ces quatre étudiants-enquêteurs se sont vus réunis par leur motivation commune à enrichir leurs connaissances sur ce thème et également par affinité puisqu'ils sont amis dans la vie.

COMMENT SE PASSE UNE SEMAINE D'ENQUÊTE ?!

Vous savez que ce magazine tient à être proche de ses lecteurs. C'est pourquoi, sans rien vous cacher, nous vous dévoilons en exclusivité le planning de leur semaine :

	Matin	Midi	Après-midi	Soir
Lundi	Départ	Trajet	Trajet	Arrivée
Mardi	Rendez-vous chez Françoise Vatré	Lunch chez Françoise Vatré	Suite du rendez-vous	Restaurant
Mercredi	Travail en groupe	Repas à l'appartement	Tourisme à Genève	Restaurant à Genève
Jeudi	Rendez-vous avec Geneviève Margnetti	Repas rapide dans un fast-food de Genève	Rendez-vous avec Judith Aregger	Repas à l'appartement
Vendredi	Départ	Trajet	Trajet	Retour



Nos enquêteurs ont pris soin de contacter les professionnels par mail pour leur expliquer le projet et ainsi leur proposer une rencontre pour pouvoir échanger au mieux sur le sujet. Avant chaque rendez-vous, une confirmation a été envoyée, ainsi qu'un mail de remerciement à la suite de notre semaine.

Comme vous pouvez le voir dans le planning, nos étudiants se sont tout de même accordés de petits temps de tourisme même si cela n'était pas leur priorité ! Ballade en ville, verre en terrasse, restaurant : voici les petits plaisirs qu'ils se sont faits. Pour la partie alimentaire (cela comprend les courses et les restaurants), notre équipe a dépensé la somme de **435.83€**.



Nos 4 étudiants bien dégourdis avaient organisés des **actions de financement personnel** qui consistaient à vendre des cases. Ceci leur a permis de partir avec la somme de **296€** supplémentaires pour qu'ils puissent s'offrir des plaisirs interdits par la bourse ! Oups...



Pour pouvoir enquêter pendant la semaine sur ce thème, notre équipe a reçu une bourse de leur centre de formation : l'ESTS. Le montant était de 300€ par personne soit 1200€ au total pour l'ensemble du groupe.



Un grand merci à l'ESTS de nous avoir accordé cette bourse sans laquelle nous n'aurions pas pu partir et nous enrichir sur ce sujet !



LE PETIT TOIT DE NOTRE ÉQUIPE

Durant leur semaine pendant laquelle notre équipe s'est renseignée sur le sujet de la sexualité des personnes en situation de handicap, ils ont logés dans un somptueux appartement au cœur de Lausanne pour la somme de 277€.



Notre équipe a pu se reposer dans un salon spacieux et moderne, décorée grâce à des couleurs vives.



Une cuisine fonctionnelle et une terrasse donnant vue sur la rue et les immeubles d'en face ont offert l'opportunité à notre équipe de collationner à cet endroit et de prendre leur petite pause !

Des denrées alimentaires offertes par le propriétaire attendaient les 4 étudiants dès leur arrivée.



Deux chambres spacieuses, situées à côté l'une de l'autre, ont permis à nos enquêteurs de se reposer et de passer de bonnes nuits pour être en forme lors de leurs différents rendez-vous professionnels.

FRANCOISE VATRE : UNE FABULEUSE RENCONTRE PLEINE DE GÉNÉROSITÉ.

Son parcours

Le mardi 01 juin 2016 à 10h, nous avons fait la rencontre de Françoise Vatré, co-fondatrice de l'association **SEHP** (Sexualité Et Handicap Pluriel). Infirmière de formation, elle est issue d'une génération où tous contacts étaient interdits avec le patient. Adorant transmettre aux autres, elle a entrepris des études de sexologie et de pédagogie. Sexo-pédagogue, elle donne des cours d'éducation sexuelle dans les écoles des cantons de Suisse.



Elle s'intéresse à la traduction de la pédagogie des enfants ordinaires vers les enfants extraordinaires. Puis elle s'est concentrée sur le domaine du handicap et de la sexualité. Sa sœur aînée de quatre ans, souffrant d'un handicap physique et mental, est pour elle le fruit de sa motivation pour la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap. Suite à cela, l'envie d'accompagner et le sentiment de réparation naît en elle. Selon ses dires, *« dans toutes professions humanistes, il y a réparation sauf si la personne a une grande générosité »*.

Elle est l'une des fondatrices de la première formation d'assistant sexuel en Suisse. Françoise Vatré intervient également dans des équipes professionnelles pour mener au mieux l'accompagnement des personnes en situation de handicap dans leur vie affective et sexuelle. Elle nous confie que ce combat est devenu une passion, qu'elle ne connaît pas la retraite puisqu'elle est toujours investie et militante sur ce sujet.

« Voir une personne en situation de handicap dans le besoin sexuel et ne pas agir, c'est de la maltraitance voire de la torture. »



Aujourd'hui, elle vit le résultat de la création de son association en restant très investie : elle participe aux colloques et écrit des livres, notamment avec Catherine Agthe.



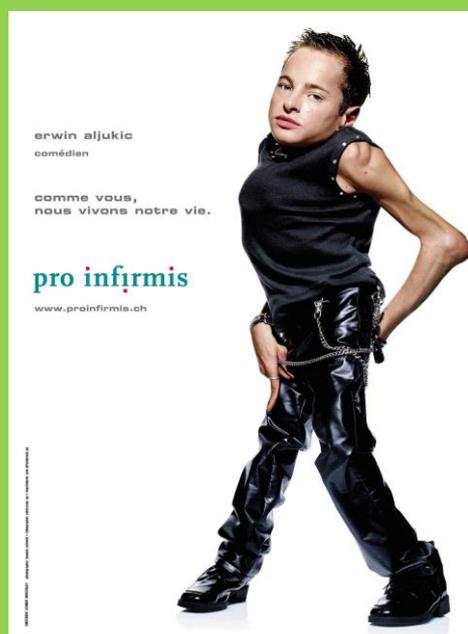
Catherine Agthe

Françoise Vatré échange avec nous sur l'origine de l'association SEHP : au départ, cette dernière ne concernait que les personnes souffrant d'un handicap physique. SEPH voulait dire « Sexualité Et Handicap Physique » et avait pour symbole une personne en fauteuil roulant. Après une remise en question suite à des interpellations, l'association devient « Sexualité Et Handicaps Pluriels » et s'élargit à toutes sortes de handicap. Le travail de l'association est reconnu au niveau national et a permis la création d'un « Guide de bonnes pratiques » (Comment accompagner une personne en situation de handicap dans sa sexualité ?). Cette co-fondatrice de l'association insiste sur le fait qu'il est parfois mieux d'utiliser certains termes au pluriel pour ne pas s'enfermer dans des clichés : les sexualités, les handicaps, les prostitutions...etc.

Il arrive que l'association SEHP intervienne en France ou que des personnes françaises viennent en Suisse pour avoir recours à l'association. Maintenant, avec l'équipe de Marcel Nuss, le relai se fait plus facilement entre la Suisse et la France.

A la question de savoir pourquoi elle n'a pas souhaité devenir elle-même assistante sexuelle, elle nous répond que sa vie privée est déjà très compliquée, qu'elle connaît ses limites et que sa situation personnelle ne le permettait pas. Elle aborde aussi la question de l'âge.

Selon Françoise Vatré, ce sujet est-il tabou ?



Pour Françoise Vatré, ce sujet restera toujours tabou pour une majorité de la population. Elle précise que la Suisse n'a pas une ouverture d'esprit plus large que la France sur ce sujet mais cependant elle possède plus de conditions réunies pour échanger plus facilement sur la sexualité des personnes en situation de handicap.

Dans les années 2002, un projet de création de formation d'assistant sexuel en Suisse à Zurich par Pro Infirmis se met en place. Mais des communiqués de presses négatifs font baisser les dons pour ce projet et amènent à des scandales médiatiques.

L'une des affiches créées par la fondation Pro Infirmis.

Ces scandales donneront à l'association une publicité importante : une affiche de journal apparaît dans les gares avec en gros titre de première page « **Devenez assistant sexuel en 18 jours** ». Suite à cela a été créée une formation d'assistant sexuel en Suisse Romande. Selon Mme Vatré, c'est bien une preuve « *qu'il ne faut pas avoir peur du scandale* ».

Cette infirmière de formation initiale nous parle également d'un livre nommé « Technologie de l'orgasme », écrit par Rachel Maines. Ce bouquin explique qu'au 19^e siècle, les médecins et les infirmières pratiquaient des massages de la vulve pour les femmes qui n'étaient pas en capacité physique de le faire eux-mêmes. A l'époque, ce geste était pratiqué avec générosité et sans arrière-pensée. Puis, l'invention du vibromasseur est apparue. Au départ, cet objet était énorme : il remplissait une pièce de vie complète et était attaché grâce à des cordes. Cette invention est entrée dans les 5 appareils ménagers les plus possédés par les foyers en Amérique. Ceci a contribué à la disparition du geste de massage de la vulve. Dans ce bouquin, Rachel Maines écrit que « *toute profession au monde qui se féminisme perd de son prestige* ».



Bouquin de Rachel Maines.

Les professions comme infirmiers et médecins se sont organisés avec des codes de déontologie : avant il était possible que les professionnels aident les personnes en situation de handicap à avoir des sensations alors que maintenant, cet acte est interdit et sévèrement puni par la loi.

« La sexualité devient tabou quand on ne parle pas de procréation. En soit, la masturbation et l'acte sexuel en lui-même est tabou s'il n'engendre pas de procréation. »

Françoise Vatré

Mais en quoi consiste la formation d'assistant sexuel ?

Lors de la création de la formation d'assistant sexuel, une annonce a été publiée dans la presse, différents films ont été proposés ainsi que des conférences, des émissions de radio et des émissions de télévisions ont été enregistrées. Pour attirer un maximum de monde, des affiches ont également été déposées partout. Le bilan a été positif puisqu'une centaine de personnes se sont inscrites pour le premier recrutement.

« Peu importe qu'on parle d'une chose, pourvu qu'on en parle »

Il est important de savoir que le recrutement se fait en plusieurs étapes et qu'il y a des critères spécifiques pour pouvoir participer à la formation d'assistant sexuel :

- ⌘ Etre âgé d'au moins 30. Maintenant, il faut avoir au moins 25 ans. L'âge maximum a été pensé être poussé jusqu'à 55 ans mais abandon de l'idée puisqu'ils se sont rendu compte qu'il y avait des demandes de personnes en gériatrie et qu'il fallait donc former des gens plus âgés pour répondre au mieux aux demandes. Aujourd'hui, il n'y a pas d'âge maximal pour devenir assistant sexuel.
- ⌘ Etre à l'aise avec sa propre sexualité c'est-à-dire être conscient de ses limites et savoir les exprimer. Chacun a la liberté de faire ce qu'il a envie : la pénétration n'est pas obligatoire.
- ⌘ Avoir un casier judiciaire vierge.
- ⌘ Annoncer à son entourage que l'on souhaite travailler dans ce domaine.
- ⌘ Avoir le soutien de sa famille, de son entourage.
- ⌘ Avoir une bonne santé physique et psychique.
- ⌘ Si la personne possède un autre travail : justification avec fiche de paie à l'appui.
- ⌘ Avoir une connaissance dans le handicap.
- ⌘ Etre capable d'entrer dans des conditions corporelles comme les massages.
- ⌘ Etre en capacité de se remettre en question et toujours garder sa motivation.

Après avoir vérifié que ces critères soient respectés, un dossier de motivation écrit est demandé aux candidats pour entrer en formation. Il sera étudié par le jury. La personne prétendant à la formation passe ensuite des entretiens d'environ deux heures avec un jury. Le premier échange se passe avec Mme Vatré et un de ses collègues lui-même en situation de handicap, afin de bien échanger avec la personne qui souhaite se lancer dans la formation. Puis un deuxième échange a lieu avec un formateur d'assistant sexuel. Ces différents échanges permettent à certaines personnes de renoncer ou à d'autres de se faire refuser pour entrer en formation.

Au départ, ce sont 12 personnes qui ont été recrutées pour la formation. Il y avait 80% d'hommes et 20% de femmes qui se sont présentés pour 98% de demande d'hommes et 2% de demandes de femmes dans la réalité.

La formation fonctionne autour de 4 T : le Temps, le Tabou, le Tiers professionnel & familial et le Toucher. Elle se déroule sur 18 jours qui sont répartis sur plusieurs périodes dans l'année. Entre des périodes de formation, les futurs assistants-sexuels doivent effectuer des travaux personnels : il leur est demandé d'écrire, de lire, de tenir un porte-folio et un journal de bord dans lequel ils notent leur réflexions.

La formation est composée des connaissances des lois, des handicaps, des différentes sexualités, des exercices de découvertes. Ce sont des exercices corporels comme le massage qui est pratiqué entre eux ou des exercices de mal voyants, de sourds ou de toucher pour la prise de conscience du handicap.



Françoise Vatré entourée de l'équipe d'enquêteurs qu'elle a reçue chez elle avec générosité et tendresse.

Pour bénéficier d'un assistant sexuel, il faut prendre contact avec l'association qui, en fonction des demandes, dirige la personne vers un assistant sexuel en capacité de répondre aux demandes. Il est obligatoire d'avoir 18 ans pour pouvoir en bénéficier. C'est un médecin, un éducateur-spécialisé, un directeur d'institution, un parent, un frère, une sœur, un membre de la famille ou la personne elle-même qui peut demander à avoir recours à un assistant sexuel. Il est important

de savoir qu'une rencontre ne se fait pas rapidement. En effet, il y a une longue préparation avant : il faut que la personne soit propre, il ne faut pas qu'elle prenne ses médicaments qui pourrait la mettre dans un état somnolent, préparation des lieux pour une intimité.

Certaines personnes en situation de handicap qui ont recours à ce genre de pratiques ne souhaitent pas toujours avoir une relation avec pénétration au départ, mais par la suite et grâce à la mise en confiance de la première rencontre, ils veulent souvent aller plus loin. Parfois, une seule rencontre suffit pour que la personne reprenne confiance en elle, se sente « Homme » ou « Femme » et est un déclic pour vivre des relations amoureuses.

Une prestation coûte environ 130€ pour une durée de une à deux heures. Cependant, chaque assistant sexuel choisit sa rémunération. On peut parler de « don et de contre-don » car l'argent a un sens important : la personne qui reçoit la prestation sexuelle se sent obligée de donner en retour.

L'INTERVIEW DE LA SEMAINE : MARCEL NUSS

Lors d'un colloque sur Amiens, notre équipe a eu la chance de rencontrer Marcel Nuss, qui souffre d'une amyotrophie spinale. C'est un militant pour le droit à la sexualité des personnes en situation de handicap. Voici l'échange que notre équipe a eu avec cet homme formidable et disponible malgré ses nombreuses demandes et son emploi du temps très chargé.

Equipe: « Quel était le point de départ de votre engagement, l'élément déclencheur ? »

Marcel Nuss « C'est une longue histoire, ce serait trop long à raconter ! Tout est expliqué dans mon autobiographie *En dépit du Bon sens, autobiographie d'un têtard à tubât*. C'est mon vécu. Dans ma jeunesse, à 20 ans, j'étais à l'hôpital, et j'ai vécu une expérience traumatisante. Du coup, j'ai pu vivre ce qu'ont ressenti les gens. Mon engagement je ne l'ai pas fait pour moi, j'ai toujours eu une vie affective très riche. Dans mon livre, « Je veux faire l'amour », je parle des départs de l'APPAS. »

E: « Nous avons pu voir que vous avez organisé la première formation d'assistante sexuelle en France, est ce que vous pouvez nous en dire plus sur cette dernière ? »

M.N « La première était en mars dernier, il y en a eu une en juin 2015, puis une en mars et juin 2016, en Alsace ou dans le Sud Ouest. Il y a de plus en plus de candidats ! La formation d'assistant sexuel est une formation légale. On a le droit en France de se prostituer. En fait l'association fait l'intermédiaire avec les travailleurs du sexe et les handicapés. Pour beaucoup de monde, même si c'est bénévole c'est du proxénétisme. Le but est de faire évoluer les textes pour faire une exception pour les personnes handicapées »



E: « Est-ce que vous considérez que la question de la sexualité de personnes en situation est toujours taboue en France ? »

M.N « Beaucoup moins !! C'est dérangeant, on n'en parle pas mais ça fait chier !!! » J'ai fait une intervention dans votre coin à St Omer, à la MAS d'Eperlecques, pour parler des assistants sexuels avec des personnes souffrant de déficience mentale »

E : « Pouvez-vous nous parler des associations que vous avez créées ? »

M.N « J'ai cofondé le CHS (Collectif Handicap et Sexualité), mais j'ai démissionné en 2011, parce que pour moi c'était trop de théorie, ils n'avaient pas le courage d'aller au bout de leurs convictions. Ensuite j'ai créé l'APPAS qui est plus dans la pratique. »

E : « Est-ce que, en créant la formation d'assistant sexuel, vous vous êtes heurté aux lois françaises ? »

M.N « Juridiquement je suis vu comme un proxénète bénévole ! Je risque 7 ans de prison et 150 000 euros d'amende. Mais je prends le risque pour faire bouger les choses. En plus, dans l'association nous sommes protégés, il y a 2 juristes et 2 avocats. »



« IL FAUT QUE L'ASSISTANT SEXUEL SOIT LÉGALISÉ »

E : « Avec quel professionnel vous êtes vous associé pour la formation d'assistants sexuels ? »

M.N « On travaille avec un directeur d'établissement de Roubaix, des psychologues..... Nous sommes bien entourés !!! »

E : « Quelle a été la première action que vous avez mise en place ? »

M.N « C'était un colloque en avril 2007. C'était une conférence internationale donnée à Strasbourg. Un tiers des participants étaient des personnes en situation de handicap »

E : « Quels sont vos objectifs pour les années à venir ? »

M.N « Il faut que l'assistant sexuel soit légalisé, même si aujourd'hui tout le monde sait qu'on pratique, et qu'on est dans l'illégalité mais personne ne bouge »

RETOUR SUR UNE RENCONTRE EXCLUSIVE AVEC GENEVIÈVE MARGNETTI !



Geneviève Margnetti est une conseillère en santé sexuelle au planning familial de Lausanne et ancienne éducatrice spécialisée dans le handicap mental.

Nous avons souhaité savoir quelle était sa motivation pour ce nouveau métier. Elle a répondu qu'elle se sentait fatiguée du métier d'éducatrice spécialisée et qu'elle souhaitait du changement, du renouveau tout en gardant le « domaine du handicap » dans son nouveau métier. Elle dit pouvoir accueillir les personnes en situation de handicap parmi les autres, les inclure dans la société.

Une conseillère en santé sexuelle est une généraliste et peut avoir à faire à des grossesses, des VIH tandis qu'une sexologue travaille plus particulièrement sur des difficultés liées à la sexualité.

Mme Margnetti a ensuite décrit le fonctionnement du planning familial dans lequel elle exerce sa fonction. Le planning familial dépend de l'association **PROFA**. Cet établissement est constitué de **six services** :

- ☞ **Un service « éducation sexuelle »** : intervention dans les écoles pour aborder le sujet de la sexualité.
- ☞ **Un service « consultation sexuelle »** : planning familial.
- ☞ **Conseil en périnatalité** : possibilité de rencontrer une assistante sociale ; ce service concerne la grossesse dans sa généralité.
- ☞ **VIH** : dépistage des maladies sexuelles.
- ☞ **Couple et sexologie** : problèmes de couple (communication, sexologie) => prestation payante.
- ☞ **Centre LAVY** : loi sur l'aide aux victimes d'infractions (agressions, vols, viols, abus...). Une assistante sociale rencontre et informe les personnes sur les droits et les réparations possibles.



Geneviève Margnetti nous indique que les rendez-vous sont gratuits sauf s'il y a intervention d'un professionnel médical sous forme de consultation.

Nous nous sommes interrogés sur la population qui consulte le planning familial : 60% de la clientèle sont des personnes de moins de 25 ans ; 15% d'hommes et 85% de femmes. Il est possible de remarquer que les hommes viennent parfois pour se renseigner pour leur conjointe.

Il est bon de savoir que cet établissement a le secret professionnel, sauf si le professionnel considère que la personne est en danger. Le planning familial préserve la sphère intime des personnes qui viennent à l'établissement.

Concernant les personnes en situation de handicap, il peut arriver qu'elles viennent avec leur tuteur, leur éducateur ou leur famille (cependant parfois c'est l'établissement qui les envoie ou elles viennent par elles-mêmes). Dans cette structure de santé, l'accompagnement d'une personne en situation de handicap est travaillé en collaboration avec les professionnels de son établissement où il est placé et/ou de son entourage.



Notre équipe accompagnée de Geneviève Margnetti, conseillère en santé sexuelle.

Nous nous sommes alors questionnés sur la façon dont sont pris les rendez-vous. Mme Margnetti nous informe que généralement les personnes appellent et prennent rendez-vous elles-mêmes. Concernant l'institution, elle doit appeler et attendre qu'un conseiller les rappelle pour discuter sur les attentes du rendez-vous. Après que le rendez-vous ait été pris, il y a un suivi avec un conseiller en santé sexuelle, un médecin, un gynécologue. Cette conseillère en santé sexuelle nous dit qu'il arrive parfois que les attentes de l'institution et les attentes de la personne soient différentes et, dans ce cas le planning familial essaye de trouver un juste milieu. Par exemple, un éducateur souhaite que l'individu accueilli au planning familial prenne une contraception, mais lors du rendez-vous, celle-ci évoque un désir de grossesse.

En Suisse il y a des droits strictement personnels qui sont universels et qui s'appliquent à toute personne, dont les personnes en situation de handicap : faire un enfant. Généralement, le suivi est fait sur 3 à 4 rendez-vous, puis la conseillère en santé sexuelle décide avec la personne s'il faut continuer ou non les rendez-vous.

Lorsqu'il y a besoin d'une intervention d'un assistant sexuel, c'est l'institution qui doit appeler. L'établissement PROFA « lance l'idée » seulement mais n'oblige pas, n'impose pas. Il est possible que l'établissement PROFA transmette des adresses aux institutions à leurs demandes.

A la demande d'une institution également, il est possible que l'établissement PROFA fasse des conférences aux parents, présente les prestations à une équipe professionnelle, intervienne auprès du public, donne des cours auprès des personnes en situation de handicap (avec l'association SOLIDARITE HANDICAP) ...

Le sujet de la sexualité des personnes en situation de handicap peut rester parfois tabou comme par exemple la grossesse. Néanmoins en Suisse il existe des services pour l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap.

Les professionnels de l'établissement PROFA adapte leur langage, utilisent des moyens (maquettes, planches), créent du matériel pour les personnes en situation de handicap mental (en se référant à des méthodes suisses, canadiennes...). Ce matériel a été créé avec Catherine Agthe. L'établissement PROFA utilise aussi des organes en tissu (voir photo).

Pour les parents des personnes en situation de handicap, le sujet reste assez tabou tout de même. Il y a un groupe de ressources interne auprès duquel il est obligatoire de se référer lors d'abus sexuel par exemple. Avec la personne en situation de handicap, ils décident si oui ou non il faut en parler avec l'équipe professionnelle de l'institution dans laquelle l'individu est placé, pour pouvoir prendre les mesures nécessaires à ce genre d'acte.



Organes en tissu utilisés par le planning familial de Suisse.

JUDITH AREGGER : UNE INCROYABLE RENCONTRE !

*« Je me souviens de mon premier rendez-vous, une maman m'a contactée pour assister son fils. De par son handicap, cet homme ne parlait pas, ne montrait pas ses sentiments, ne pouvait pas bouger et surtout était proche de la mort...
Il est dur d'assister des personnes dans cette situation, mais au final tout s'est bien passé, j'ai été recontactée pour un autre rendez-vous et depuis cet homme sourit. » Judith A.*

Jeudi 2 juin à 15h00 nous avons rencontré Judith Aregger à Genève en Suisse. Née de parents hongrois, Judith a été travailleuse du sexe pendant 30 ans notamment dans des salons de massages. Elle a suivi la première formation d'assistante sexuelle en Suisse en 2008 durant laquelle elle a obtenu son diplôme et exerce donc depuis 8 ans ce métier. Elle nous confie que son métier n'est pas un frein au niveau de ses relations familiales et sociales et nous dit même avoir besoin d'en parler, comme de tout autre métier. Cette profession n'est pas suffisante financièrement, c'est pourquoi elle a fait des études en traduction allemand-français. En plus de ces deux métiers, Judith est médiatrice culturelle. Elle est membre des associations « Sexe et Handicap Pluriels et Corps Solidaires ». Elle est omniprésente concernant la question de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap : elle donne des cours dans les hôpitaux, dans le travail social et œuvre pour les droits des travailleuses du sexe (distribue des préservatifs dans les bus, la rue). Depuis sa formation, elle apparaît dans plusieurs films, reportages et conférences pour parler de sa profession d'assistante sexuelle.



Judith Aregger en tant qu'invitée dans une émission télévisée.

La première formation d'assistante sexuelle en Suisse s'est déroulée en 2008, organisée par l'association SEHP. Elle est composée de 18 jours soit environ 150 heures. Des pratiques corporelles (exemple : massage) ainsi que des stages pratiques en institutions ont été proposés au cours de cette formation. Sur un plan théorique, des intervenants leur ont parlé des différents handicaps qu'ils ou elles peuvent rencontrer au cours de leur profession. Un travail personnel leur a été demandé : un porte-folio, des lectures, et la rédaction de leurs interrogations et commentaires personnels. La question de la motivation était au centre de la formation. La sienne vient du fait que pendant ses années en tant que travailleuse du sexe, elle a rencontré des clients porteurs d'un handicap, ce qui la questionnait et l'a poussée à suivre la formation.

Judith Aregger nous parle aussi de sa profession et de son fonctionnement. Elle a deux à trois clients par semaines présentant de multiples handicaps, car elle dit ne pas avoir de critères spécifiques ni de limites d'âges. Néanmoins elle préfère travailler avec des personnes de son âge ou plus âgées : elle laisse la place à des plus jeunes pour assister des personnes s'approchant de l'âge de ses enfants (20-25 ans). Concernant la prise de rendez-vous, les clients, la famille ou le personnel encadrant appellent normalement l'association, mais cependant au fil du temps un contact direct s'effectue entre elle et les personnes.

Notre équipe à la rencontre de Judith Aregger.



Elle intervient par séance d'une heure, plus ou moins rapprochées dans le temps, selon sa disponibilité et la volonté d'elle-même et des personnes. Ses prestations se déroulent soit dans les établissements médico-sociaux ou dans les hôtels si l'établissement est en désaccord ou est dans l'incapacité de les recevoir intimement et discrètement. Judith intervient aussi au sein d'équipe pluridisciplinaire pour les informer de sa profession. Elle nous avoue que ses rendez-vous peuvent être supers ou alors pour certains ennuyeux voir très fatigants. Le premier rendez-vous sert à discuter et à créer un lien avec la personne. Les besoins et les attentes du client ainsi que les limites de l'assistante sexuelle sont abordés.

En ce qui concerne Judith Aregger, ce premier rendez-vous est très important car si le *feeling* ne passe pas elle préfère mettre fin à l'assistance. La rémunération se fait directement du client à l'assistant sexuel. La fréquence des rendez-vous varie en fonction des personnes, il arrive parfois qu'il n'y ait qu'une seule rencontre : lorsque le premier rendez-vous s'avère insécurisant et compliqué, lorsqu'il y a naissance de sentiments venant de la personne, ou alors un déclic sur leur sexualité. Elle nous livre une anecdote concernant un jeune homme qui l'a contactée : une seule rencontre a eu lieu pour lui faire découvrir une autre forme de sexualité et démontrer au jeune homme que le sexe ne passe pas que par la levrette.

NOS PROFESSIONNELS DONNENT LEUR AVIS !

La vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap est-elle un sujet tabou en Suisse selon vous ?



« Je pense que le sujet de la sexualité des personnes en situation de handicap peut rester parfois tabou comme par exemple la grossesse. Néanmoins en Suisse il existe des services pour l'accompagnement à la parentalité des personnes en situation de handicap. »

Geneviève Margnetti



« Ce sujet sera toujours tabou, sauf qu'en Suisse il y a plus de conditions réunies pour avoir un esprit plus large. Pour moi, il ne faut pas faire de généralité, ce n'est qu'un petit bout qui milite pour ce thème dans la population Suisse. Je pense qu'il faudrait simplement retenir cette phrase : 'Parler de sexualité c'est transgresser un tabou'. »

Françoise Vatré



« La sexualité des personnes handicapées reste tabou, car cela fait peur à la société. Il est difficile de se dire que ces personnes ont des besoins comme tout le monde. Pourtant, ce sujet reste très important (exemple : difficulté d'imaginer une personne trisomique enceinte). Je pense qu'au fur et à mesure des années, ce sujet tabou s'améliore. La famille reste parfois réticente, elle a du mal à intégrer le fait que leur enfant grandisse. »

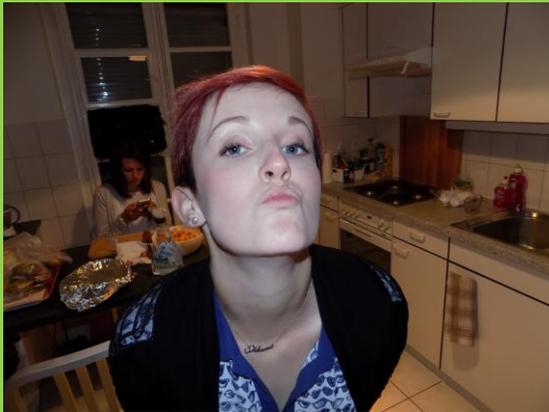
Judith Aregger

L'AVIS DE NOS ENQUÊTEURS



Si notre magazine a pour priorité de laisser la parole aux professionnels qui maîtrisent à la perfection cette thématique, nous n'en n'oublions pas pour autant nos 4 étudiants-enquêteurs sans qui ce magazine n'aurait pas pu être publié. Nous leur avons demandé leurs ressentis durant ces quelques jours d'investigation :

JIHANE : La dormeuse en voiture !



« Je pense avoir apporté au projet le côté relationnel. J'ai pris contact avec les professionnels et j'ai organisé les rencontres. A côté de cela, j'ai apporté des connaissances personnelles concernant le sujet, comme tous les membres du groupe.

D'un point de vue professionnel, je suis rentrée avec des nouvelles connaissances plein la tête. Nous avons eu la chance de rencontrer des 'piliers' du combat pour le droit à la sexualité pour tous en Suisse. J'ai pu échanger sur le déroulement d'un entretien avec une assistante sexuelle, mais aussi sur l'étude de la question en tant que telle.

D'un point de vue personnel, j'ai vécu en collectivité pendant une semaine avec des personnes différentes les unes des autres. J'ai passé un très bon voyage en compagnie de mes camarades. La cohabitation fut difficile à certains moments mais dans la majeure partie des cas on rigolait plus qu'on pleurait ! »

MARION : La fausse discrète !

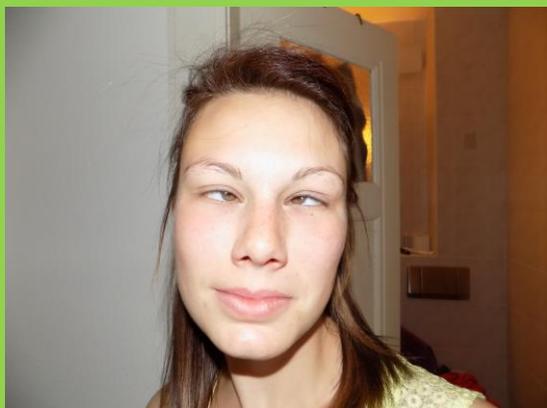


« Lors des rendez-vous je prenais tout en note sur mon ordinateur, ce qui nous a beaucoup aidés. Dès notre retour, j'ai aussi synthétisé mes prises de notes afin de pouvoir les placer dans notre magazine. Je pense du coup que savoir prendre des notes sera utile dans ma formation et dans mes stages.

Je suis partie étudier cette thématique en Suisse pour ignorer le tabou qu'il y a en France et cela m'a clairement fait ouvrir les yeux.

Suite à ce séjour, j'aurai une autre vision de l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur leur vie affective. Pour moi, ils y ont droit comme tout le monde, j'espère juste qu'un jour en France, il y aura plus de moyens développés pour aider ces personnes.

Ce séjour en Suisse a été pour moi une expérience très enrichissante. Nous avons eu un très bon accueil et même chaleureux parfois. J'ai vite compris que pour la Suisse il est normal que les personnes en situation de handicap aient une sexualité. Et depuis, je pense pareil. »



CLAIRE : La princesse du séjour !

« J'ai apporté de la rigueur de par mon investissement tout au long de notre projet. J'ai été active dans notre organisation pour nos rendez-vous et pour la préparation des questions que nous avons posées.

D'un point de vue professionnel, cela m'a permis de monter un projet en collectivité, d'enrichir mes connaissances sur l'accompagnement sexuel et sur le déroulement de la formation d'assistant sexuel. Ce voyage m'a aussi permis d'avoir de nouveaux contacts professionnels que je pourrai utiliser si besoin dans ma carrière.

Je pourrai échanger avec mes collègues et mon entourage sur ce sujet, je suis maintenant capable de parler de la sexualité des personnes en situation de handicap. Cela m'a également permis de me créer ma propre opinion sur la sexualité des personnes en situation de handicap. »



QUENTIN : Le soumis des femmes !

« Lors de notre semaine en Suisse, j'ai géré toute la partie budgétaire que ce soit la bourse octroyée par le centre de formation ou notre argent récolté par nos actions de financement. Je me chargeais de garder les justificatifs et de tenir chaque soir, une feuille récapitulative. Durant tout le séjour, j'ai également conduit pour l'aller, le retour ainsi que pour aller jusqu'à nos rendez-vous. Je pense avoir apporté au groupe, un aspect dynamique et une bonne humeur.

Etudier cette thématique sera un atout dans ma carrière professionnelle si je suis amené à exercer dans le handicap. En effet, cette problématique est beaucoup discutée et je pourrai donc intervenir en racontant mon expérience vécue en Suisse. Je pourrai ainsi partager mes connaissances sur les différents professionnels qui peuvent accompagner les personnes pour des difficultés sexuelles et les différentes méthodologies qu'il existe en Suisse. Monter ce projet du début jusqu'à la fin est un très bon exercice pour la création de projet dans ma carrière professionnelle.

D'un point de vue personnel, cela a conforté mon point de vue qui est que chaque individu a le droit à une sexualité. Rencontrer des professionnels a aussi été enrichissant personnellement et me donne de la culture personnelle supplémentaire. Cela m'a aussi permis de partager de bons moments avec mes amis. »

COMPRENONS LE SEXE !

				1A						9I		
8O												
		2P										
	3J											
											10E	
7S												
				4A								
	11L											
							5L					
6R												

Horizontal :

- 1 – Sentiment d'amitié, de tendresse, de respect et d'attachement pour quelqu'un.
- 2- Intérêt très vif pour quelque chose.
- 3- Atteindre l'orgasme, tirer du plaisir de quelque chose.
- 4- Sentiment d'affection et d'attachement très fort pour quelqu'un.
- 5- Il s'agit du désir sexuel, une énergie relative à la pulsion sexuelle.
- 6- Porter une profonde estime à quelqu'un, le traiter avec égard.
- 7 – Chaque individu en possède un et il différencie une fille d'un garçon.



Vertical :

- 1 – Personne chargée de seconder une autre personne.
- 8 – Réponse psychologique qui a lieu au maximum de la phase sexuelle.
- 9 – Vie privée : ce qui est strictement personnel et généralement préservé des curiosités indiscretes.
- 10 – Augmentation de l'afflux sanguin chez le sexe de l'homme.
- 11 – Mot anglais désignant l'amour.



CORRECTION DU JEU

Voici la correction du jeu proposé sur la page précédente. Tous les mots recherchés étaient placés au moins une fois dans le magazine.

Les définitions vous amenaient aux mots suivants :

					¹ A	F	F	E	C	T	⁹ I	O	N
⁸ O					S						N		
R			² P	A	S	S	I	O	N		T		
G		³ J	O	U	I	R					I		
A					S						M		¹⁰ E
⁷ S	E	X	E		T						I		R
M					⁴ A	M	O	U	R		T		E
E					N						É		C
	¹¹ L				T								T
	O				E								I
	V							⁵ L	I	B	I	D	O
⁶ R	E	S	P	E	C	T							N